

—Madame Fontange n'est plus.
—Alors je comprends, tu viens de recueillir l'héritage.
—C'était, en effet, le but de mon voyage ; mais juge de mon étonnement : le notaire prétend que je ne suis pas héritier.
—Le testament de M. Fontange, dont tu m'as parlé autrefois, n'existe donc pas ?
—Il existe parfaitement.
—Le notaire t'a donné une raison ?
—Oui, mais la plus étrange et la plus invraisemblable.
—T'a-t-il lu le testament ?
—Je le connaissais.
—Peut-être contient-il un article...
—Non, non, ce n'est pas cela.
—Enfin, qu'est-ce qu'il t'a dit, ce notaire ?
—Mon cher Durançon, ce que je vais te confier est excessivement grave. Je n'ai pas hésité à m'adresser à toi, car, en cette circonstance, j'ai autant besoin du dévouement de l'ami que de l'expérience du magistrat.
—Tu sais que tu peux compter sur moi. Je t'écoute.
—M. Parison, — c'est le nom du notaire, — affirme avec autorité que madame de Borsenne n'est pas morte.
M. Durançon ouvrit de grands yeux.
—Tu es donc allé à Fréjus sans emporter aucun des papiers nécessaires ? demanda-t-il.
—J'avais tous mes papiers, répondit M. de Borsenne, entre autres un extrait de l'acte de décès de ma femme, que j'ai mis entre les mains du notaire.
—Et il ne s'est pas rendu à l'évidence ?
—Nullement. Il m'a aussi parlé du testament de madame Fontange fait au mois de janvier 1867, également en faveur de madame de Borsenne.
—Et ta femme est morte ?
—En décembre 1866.
—Diable, fit M. Durançon en s'agitant sur son fauteuil, c'est sérieux : un notaire ne commet pas de semblables erreurs.
—Quelle est ton opinion ?
—Je ne sais que penser.
—Absolument comme moi. Je me suis dit d'abord, que madame Fontange avait trompé son notaire.
—Dans quel but ?
—Je ne sais. Mais M. Parison prétend qu'il a vu madame de Borsenne chez sa tante au mois de septembre dernier.
—Il n'y a donc pas de doute possible : ta femme existe.
Pendant quelques secondes les deux hommes se regardèrent sans oser se communiquer une pensée.
—Depuis trois jours, je ne vis plus, reprit M. de Borsenne ; il me semble que je suis dans un autre monde ; il y a des moments où je ne crois même plus à ma raison.
—Ce fait est bien de nature à troubler l'esprit le plus solide, dit le magistrat. Je sens moi-même que le désordre se met dans mes idées.
—Et cependant, mon ami, c'est sur toi que j'ai compté pour faire jaillir la lumière.
M. Durançon ne répondit pas, il réfléchissait.
Au bout d'un instant, comme s'il eût été seul, sa voix répéta sa pensée.
—Ensevelie vivante, dit-il, le cas s'est produit plus d'une fois. Ignorance des médecins. Aujourd'hui, pourtant, toutes les affections cérébrales sont connues, la catalepsie n'est plus un mystère. Il y avait ici, peut-être, un phénomène particulier non observé encore. Malgré ses importantes découvertes la science a toujours à conquérir.
—Si ma femme existe, dit M. de Borsenne, comment est-elle sortie de son cercueil ?
—Qu'importe ! répliqua M. Durançon, nous le découvrirons plus tard. C'est le connu qui mène à l'inconnu. Elle n'est pas morte, voilà le fait réel. Ses parents le savent-ils ?
—M. et madame de Précourt pleurent toujours leur fille.
—Alors, elle s'est volontairement éloignée d'eux comme de toi. Elle se cache. Pourquoi ? Voilà l'inconnu. Pour le découvrir, il faut remonter aux jours de sa maladie, la suivre au cimetière, dans le caveau où elle a été placée, et ouvrir son cercueil.
—C'est mon idée ! s'écria M. de Borsenne.
—Avant tout, reprit M. Durançon, il faut constater qu'elle est ou n'est plus dans son tombeau.
—Pour cela que dois-je faire ?
—Il faut demander à la préfecture de la Seine une autorisation spéciale d'exhumation. Un agent de l'administration et un commissaire de police assisteront à l'ouverture du cercueil, et ce dernier fera son procès-verbal de constatation.
—Mais le lendemain tout Paris connaîtrait le fait. Je veux éviter le scandale à tout prix.
—Non ! Le commissaire de police, — je le ferai désigner, — gardera son procès-verbal jusqu'à ce qu'il soit requis de le remettre au parquet du procureur impérial, en supposant qu'il nous devienne nécessaire. L'agent sera également invité à se taire.
—Et les employés du cimetière ?
—Un pourboire honnête leur fermera la bouche.
—Peut-on se fier à ces gens-là ?

—Il le faut bien, puisqu'on ne peut se passer d'eux. Maintenant, ajouta M. Durançon en se levant, je suis obligé de te congédier, l'heure de me rendre au Palais va sonner. D'ailleurs, nous n'avons plus rien à nous dire aujourd'hui. Dans quatre jours, lorsque la tombe nous aura livré son secret, reviens me voir et je te ferai part du résultat de mes réflexions.

En quittant son ami, M. de Borsenne se rendit à l'Hôtel de Ville où, comme partout, il avait des connaissances et des amis.

On lui promit que l'autorisation qu'il demandait lui serait délivrée le lendemain.

Le même jour, dans la soirée, une lettre de Fréjus arriva à Villeneuve-Saint-Georges. Elle portait cette suscription :

"Madame de Pradines, chez M. Jean Frugère, à Villeneuve St. Georges (Seine-et-Oise.)"

—Qui donc peut m'écrire ? dit Jeanne avec surprise.

—Cette lettre vient de Fréjus, fit observer Frugère.

—Hélas ! Je n'y connais plus personne, reprit tristement la jeune femme.

—Cette lettre est d'un ami, dit Georges, un ennemi ne t'écrirait pas.

Jeanne déchira l'enveloppe et courut d'abord à la signature.

—Ah ! fit-elle, c'est le notaire de ma marraine, M. Parison, qui écrit.

Voici le contenu de la lettre :

"Madame,
"Je trouve à l'instant votre adresse dans des papiers ayant appartenu à madame Fontange. Cette excellente et noble femme n'est plus ; je regrette de n'avoir pu vous annoncer plus tôt la perte cruelle que vous venez de faire. Il est probable que la nouvelle de cette mort vous a déjà été transmise.

"Par son testament, en date du 12 janvier 1867, votre marraine vous institue sa légataire universelle. Vous n'ignorez pas, sans doute, que M. Fontange vous légua également toute sa fortune par son testament en date du 20 mai 1856. C'est une succession à recueillir d'environ six millions.

"Exécuteur testamentaire de madame Fontange, je me trouve dans une situation dont vous apprécierez les difficultés. Je n'ai pas de conseil à vous donner, madame, mais une entente à l'amiable avec votre mari est devenue nécessaire. Voyez, examinez, jugez et faites ce que vos intérêts et votre droit vous dicteront.

"Surtout, madame, veuillez ne voir dans ma lettre que l'expression de mon dévouement sincère.

"J'ai eu hier la visite de M. de Borsenne et j'ai été forcé de commettre une indiscretion. Votre mari sait que vous existez ; je vous ai trahie malgré moi.

"Je m'empresse de vous prévenir afin que vous vous teniez sur vos gardes et que vous puissiez éviter les pièges qui pourraient vous être tendus.

"Je suis, madame, en attendant vos ordres, votre dévoué serviteur.

"PARISON, notaire."

II

La foudre, tombant au milieu des hôtes de la villa, n'aurait pas produit sur eux un effet aussi terrible que la lecture de la lettre du notaire.

Ils restèrent immobiles, sans voix, terrifiés. La lettre, échappée des mains de Jeanne, était tombée sur le parquet. Georges lançait autour de lui des regards farouches.

Au bout d'un instant, un sanglot sortit de la poitrine de Jeanne et elle fondit en larmes. Elle se jeta dans les bras du jeune homme en s'écriant :

—Nous étions trop heureux : c'est la fin du rêve !

—Songes-tu donc à me quitter ?

—Non, mais je le sens, on m'arrachera de tes bras.

—On m'aurait tué avant, dit-il d'une voix étranglée.

Frugère ramassa la lettre, la plia, la plaça dans son enveloppe et la remit à Georges.

—Le notaire de Fréjus nous a joué un vilain tour, fit-il en branlant la tête ; il paraît qu'il n'a pas pu faire autrement, c'est un malheur. Il nous prévient, cela prouve qu'il n'est pas avec M. de Borsenne.

Avant de vous désoler, madame, avant de vous désespérer, monsieur Georges, il me semble que vous devez profiter des conseils qu'il vous donne.

—Lesquels ? demanda Georges.

—Il vous dit : prenez garde. Vous le suivrez, celui-là, et s'il y a lutte entre vous et M. de Borsenne, je désire ne pas rester les bras croisés. Le notaire conseille encore à madame de s'entendre avec son mari.

—Une folie, c'est impossible ! s'écria Georges.

—Pourquoi ? M. de Borsenne n'a plus aujourd'hui que des dettes ; pour un ou deux millions, je suis persuadé qu'il consentirait à croire que madame Jeanne n'a jamais quitté sa tombe.

—Nous, acheter le droit de nous aimer, jamais, jamais ! exclama Georges.

—Je préfère renoncer purement et simplement à cette immense fortune, dit Jeanne.

—Cette renonciation ne changerait pas notre position. Cela ferait-il perdre à M. de Borsenne un seul de ses droits ? Jeanne, ce qui est fatal et terrible, c'est que le secret de ton existence soit connu. Nous n'avions que cela à redouter. Notre bonheur est en péril, à moi de le défendre. M. de Borsenne va employer tous les moyens pour te découvrir. Six millions à conquérir, il ne reculera devant rien. Il voudra te reprendre, moi je veux te garder ; c'est la lutte dont parlait Frugère qui va commencer.

Eh bien, soit, je l'accepte ; j'aime mieux le danger d'une situation nette, bien définie, que l'incertitude du passé avec ses craintes vagues et sans cesse renaissantes. Je ne pouvais pas être le provocateur, mais il me sera permis de rendre les coups qui nous seront portés. Ce sera une guerre à outrance où l'un des deux champions devra succomber ; quelque chose me dit que je ne serai pas le vaincu.

Jeanne, tant que je pourrai retremper ma force et mon courage dans un de tes regards et un de tes sourires, ne crains rien pour moi, je resterai debout, entre lui et toi, et je l'empêcherai d'avancer.

Je te le jure, s'il touchait ta main ou seulement le voile sous lequel tu te caches, le lendemain il serait mort !

—Georges, Georges, dit Jeanne suppliante, tes paroles me font frémir. Pourquoi parler de lutte et de combat ? Tu es sûr de mon amour, que te faut-il de plus ? Il me cherchera, mais sois tranquille, je me cacherai si bien qu'il ne me trouvera pas. Lui, me séparer de toi, cet homme, dont le nom seul m'épouvante, j'aimerais mieux souffrir mille morts !... Retournons en Italie, nous y étions heureux, tu te le rappelles ; dis, le veux-tu ?

Si ce n'est pas assez loin, nous irons où tu voudras, je te suivrai partout... Tiens, je voudrais l'Amérique, un pays très-beau, dit-on ; c'est loin, il faut traverser les mers, allons-y. Partons, partons demain, je suis prête.

—Non, non, répondit-il avec exaltation, je n'accepte pas ton dévouement qui te condamne à l'exil. Nous resterons en France... Partir serait une fuite, une lâcheté !

Il se leva et fit deux fois le tour du salon en marchant à grands pas. Puis, s'arrêtant devant la jeune femme :

—Vois-tu, Jeanne, reprit-il, j'ai honte de n'avoir encore rien pu faire pour toi.

—Tu m'as aimée, Georges, et tu appelles cela rien !

—Oui, puisque je n'ai pas assuré ton bonheur.

—Hélas ! tu ne pouvais faire plus.

—Je pouvais écraser la bête qui nous menaçait de son venin.

—Oh ! Georges, Georges !...

—Je n'ai su qu'être heureux. Comme c'est vaillant pour un homme ! On disait autrefois : "Georges Lambert a du cœur, Georges Lambert est brave !" Ah ! vieux loup de mer, mes amis, vous ne reconnaîtrez plus aujourd'hui votre camarade Georges Lambert ! Jeanne, c'est assez de faiblesse, le moment d'agir est venu. Pour posséder une femme comme toi, il faut, entends-tu bien, il faut l'avoir méritée !

—Mais, parlez-lui donc, Jean, parlez-lui ! s'écria-t-elle en joignant les mains.

—Je n'ai rien à dire, répondit Frugère. M. Lambert est mon maître et je ne demande qu'à le servir.

—Georges, mon Georges bien-aimé, au nom de notre amour, dis-moi ce que tu veux faire !

—Tuer ou me faire tuer, répondit-il. Elle l'étreignit dans ses bras.

—Mais moi je ne le veux pas ! s'écria-t-elle... Tu n'as pas le droit de disposer de ma vie, elle ne t'appartient plus, elle est à moi !...

Il resta silencieux, mais au feu sombre de son regard, Jean Frugère comprit que son irritation était loin de s'apaiser.

—Allons, se dit-il, je crois, cette fois, que nous allons montrer sérieusement les dents à M. de Borsenne.

Jeanne avait forcé Georges à s'asseoir sur un canapé et s'était placée auprès de lui, souriante au milieu de ses larmes.

Jean Frugère gagna la porte du salon et s'esquiva sans bruit.

Le lendemain, dès qu'il fut levé, Georges descendit au jardin. Il y trouva Frugère.

Il y avait comme un pacte conclu entre ses deux hommes, qui s'étaient rencontrés la première fois, la nuit, dans un cimetière au milieu de la tempête. Ensemble ils avaient ouvert un cercueil et sauvé une femme. Cela ne s'oublie jamais. L'amitié doit succéder à une semblable collaboration.

La plus vive reconnaissance attachait Georges à Frugère. Ne lui était-il pas redevable de la moitié de son bonheur ? Il y a des services rendus qu'on ne paye pas avec de l'or.

Quant à l'ancien gardien du cimetière, pauvre diable sans famille, sans parents, sans affection, il saisit l'occasion qui s'offrait à lui d'aimer et de se dévouer, double satisfaction pour son âme et son cœur.

Immédiatement, il ressentit pour cette belle jeune femme, qu'il avait rendue à la vie, une tendresse respectueuse, presque paternelle. Elle devint son culte, son idole.

Soumis et absolument dévoué, son amitié pour Geor-